

École Saint-Fabien



6500, av. de Renty
Montréal (Québec) H1M 1M4
École : (514) 596-4883
SDG : (514) 596-4888
Site Internet : www.csdm.qc.ca/st-fabien

Conseil d'établissement

École St-Fabien

Le lundi 8 février 2021

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée, prise des présences et vérification du quorum

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement (CE) 2020-2021, du 8 février 2021 par vidéoconférence.

PRÉSENCES : Membres présents à la réunion

Équipe-école

Claudine Baril, directrice – présente
Philippe Lafrenière, directeur adjoint - présent
Kim Picard-Lavigne, enseignante – présente
David Côté, enseignant – présent
Marie-Claude Forget, enseignante - présente
Nadéra Ouferhat, enseignante - présente
Amélie Riopel, Technicienne SDG – absente
M. Wafia Derbal du SDG - présente
Pierre-Olivier Bourque-Jutras – présent

Parents

Pierre Paquette, président - présent
Marysol Breton, vice-présidente – présente
Mely Cung, secrétaire – présente
Samia Manneh, membre – présente
Long Vu, membre – absent
Claire Tamet, membre – présente
Représentante de la communauté
Julie Hornez, directrice des Loisirs St-Fabien – présente

Le quorum est atteint, l'assemblée a été ouverte à 18 h 31.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Demande d'ajout d'un sujet d'approbation, soit le point 5 e. Demande de l'Alliance.

L'ordre du jour, tel que présenté par M. Pierre Paquette, est proposé par Mme Nadéra Ouferhat et appuyé de Marie-Claude Forget.

Adopté à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal du 11 janvier 2021

Des petites modifications ont été mentionnées et apportées au procès-verbal. Celui-ci sera affiché sur le site de l'école.

L'adoption du procès-verbal est proposée par M. David Côté et appuyée par M. Pierre-Olivier Bourque-Jutras.

Adopté à l'unanimité

Suivi au procès-verbal :

- L'école et le service de garde ont fait enquête au sujet des vidéos présentés en anglais. Ils n'ont rien pu constater d'anormal. La direction informe le CÉ qu'au besoin, il serait important d'avoir plus de précisions (ex : groupe et cours) pour faire un suivi plus poussé.
- Pour l'activité des pays (journée pédagogique), il serait important de pouvoir quantifier le nombre de personnes qui se sont plaints pour évaluer les demandes et aider à corriger le tir.

4. Période réservée au public

Question 1 : À quel moment la direction d'école intervient-elle avec les parents lorsqu'il y a un incident entre élèves ou une situation d'intimidation? Quelle est la procédure? Réponse : M. Pierre Paquette mentionne qu'il existe un Plan pour contrer l'intimidation adopté en 2018. Celui-ci devra être remis à jour. Mme Claudine Baril mentionne que les situations de violence et d'intimidation sont prises au sérieux et traitées comme d'habitude, même si le document n'est pas à jour. Les efforts en ce moment sont plutôt dirigés vers la Covid plutôt que sur la mise à jour de documents. M. Pierre Paquette mentionne que le plan devra être mis au plan de travail du CÉ de l'an prochain. Quant à ce qui a trait à la procédure lorsqu'il y a un incident entre élèves ou une situation d'intimidation, cette réponse pourra être donnée à un prochain CÉ.

Question 2 : M. Pierre Paquette mentionne qu'il a reçu une copie de la lettre du Ministre Roberge remise aux élèves de 4^e année de Mme Nancy pour les féliciter du livre de recettes créé durant le confinement du printemps dernier.

5. Sujets d'approbation

a. Mesures protégées

Les mesures à revoir ont été indiquées à la main par Mme Claudine Baril et remises aux membres du CÉ. Les diverses mesures ont été expliquées. Mme Baril confirme que les montants ont bien été reçus par l'école.

M. Paquette a lu la résolution aux membres du CÉ. (Annexe 1)

Mme Marysol Breton propose d'accepter la résolution, appuyée de Mme. Claire Tamet.

Adopté à l'unanimité.

b. Sorties sportives

M. David Côté explique que les projets pilotes proposés au dernier CÉ et dont un coût potentiel de 10\$ pour le transport avait été énoncé sont finalement tombés à l'eau à cause des restrictions concernant le transport et ce, même en bulles classes.

Des activités sportives supplémentaires dans le quartier ont été ajoutées :

- 1^{ere} et 2^e année : glissade au parc Félix-Leclerc

- 3^e année : patin au parc Pierre-Bédard
 - 4^e année : possibilité de faire du ski de fond (à confirmer).
- M. David Côté propose l'activité, appuyée par Marysol Breton

Adopté à l'unanimité

c. Opération Tournesol

Mme Marie-Claude Forget informe le CÉ de la possibilité d'inscrire à l'activité « Opération Tournesol » les 9 classes de maternelle et de premier cycle. Lorsque l'école s'inscrit à cette activité, elle reçoit de la terre et des graines de tournesol pour chaque élève. L'élève pourra amener sa plante à la maison. Il s'agit aussi d'une collecte de fonds pour Opération Enfants Soleil. Il n'y a aucune obligation. Même si les parents ne contribuent pas, les enfants pourront garder leur tournesol.

Mme Marie-Claude propose l'activité, appuyée par M. David Côté.

Adopté à l'unanimité

d. Dictée PGL

M. Pierre-Olivier Bourque-Jutras propose la participation de l'école à la dictée PGL. Cette activité, si acceptée, sera supervisée par M. Ludovic. Il s'agit d'une dictée commanditée. Le thème cette année : la biodiversité, un héritage à préserver. Les documents de préparation cette année seront électroniques. La collecte de fonds se fera aussi en ligne. Les enseignants proposent que les fonds amassés qui reviennent à l'école soient utilisés pour l'achat de plantes dans le potager du pavillon principal et pour l'achat de jardinières à l'annexe. Un total de 18 classes participerait à l'activité.

M. Pierre-Olivier Bourque-Jutras propose que la dictée PGL, la levée de fonds électronique ainsi que l'utilisation des fonds école pour les potagers des deux pavillons soient acceptées. Il est appuyé par Nadéra Ouferhat.

Adopté à l'unanimité

e. Demande de l'Alliance

La demande de l'Alliance présentée au dernier CÉ est réitérée. M. Pierre Paquette informe le CÉ que le comité des parents, qui devait se rencontrer à la fin de janvier pour débattre entre autres de la question, a été annulé. Il n'est donc pas en mesure d'informer le CÉ sur une recommandation ou non du comité de parents de se prononcer sur le sujet. M. Paquette mentionne qu'il a reçu une lettre du comité des parents qui l'informe des résultats d'un sondage auprès de 108 délégués d'école. Il énumère combien de délégués appuient les diverses revendications de l'Alliance. M. Paquette lit les quatre (4) revendications et suggère de se prononcer sur celles-ci. Il s'agit de :

1. La reconnaissance de l'apport des enseignantes et enseignants à la société québécoise en bonifiant leur condition économique et en améliorant la conciliation famille-travail-vie personnelle.
2. Une tâche recentrée sur l'enseignement

3. Une composition de classe respectueuse des enseignantes et enseignants ainsi que de leurs élèves à risque, élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) et élèves ayant des besoins particuliers (EBP)
4. L'assurance d'une communication transparente et d'une transmission d'informations efficace pour de meilleures relations de travail

Mme Marysol Breton propose que le Conseil d'établissement de l'école St-Fabien appuie ces quatre demandes des enseignantes et enseignants dans le cadre des négociations du secteur public, appuyée par Mme Claire Tamet.

Adopté à l'unanimité.

M. Pierre Paquette rédigera la proposition d'appui aux revendications et Mme Marie-Claude Forget remplira le sondage pour communiquer les résultats à la FAE.

6. Sujet d'information

a. Conférences destinées aux parents

Pour l'école St-Fabien, 124 parents ont répondu au questionnaire et ont donné leurs préférences pour les conférences destinées aux parents. La persévérance scolaire et l'estime de soi étaient les sujets privilégiés, mais Mme Claudine Baril attend toujours les données de deux autres écoles pour finaliser les choix. Il ne sera pas nécessaire de revenir au CÉ pour sélectionner les thèmes finaux. Les thèmes ayant reçu la majorité des votes pour les 5 écoles va l'emporter.

b. Covid-19

Le CÉ a pris connaissance du courriel de M. Long Vu aujourd'hui. Mme Claudine Baril précise qu'un même groupe n'a pas été fermé trois (3) fois à cause de cas de Covid, mais bien 2 fois pour cause de Covid et une fois parce que l'enseignante s'est retirée.

En ce qui a trait aux préoccupations avec l'entretien de l'école, la direction se fait rassurante, car à la suite des enquêtes faites par la Direction de la santé publique (DSP), environ 9 fois sur 10, les causes de contamination à la Covid proviennent des contacts familiaux. Il y a très peu de transmission entre les enfants. Une seule exception peut-être avec un groupe où une douzaine d'enfants dans le même groupe ont été atteint, mais la DSP parle ici d'une éclosion contrôlée. Mme Claudine Baril mentionne que les masques sont portés et les consignes sont respectées. Les concierges font du bon travail. Un rappel est tout de même nécessaire auprès des enfants sur le trottoir devant l'école. Les masques doivent être portés sur le trottoir comme dans la cour d'école.

Ventilation : le 28 janvier 2021 une infolettre par la commission scolaire a été envoyée à tous les parents au sujet de l'échantillonnage de CO2. Un lien est disponible et accessible à tous. Il mène aux résultats de chaque école. Ces tests visent à déterminer si des mesures correctives sont nécessaires. Le Ministère de l'éducation du Québec (MEQ) mentionne que les concentrations de CO2 en deçà de 1 500 parties par million (ppm) sont acceptables, mais vise une cible de 1 000 ppm. Pour St-Fabien, des tests ont été effectués le 1^{er} février 2021 au pavillon principal. Cinq (5) locaux ont été testés. Pour chaque local, trois (3) mesures sont prises. L'une avant le début du cours, l'une pendant le cours et l'une après le cours. Pour le local d'arts plastique (local sans fenêtre), comme il n'y a plus de cours offert dans ce local pour l'instant, une prise de cours a été simulée. Pour ce local d'arts plastique, les résultats sont bons et en bas de 1000ppm.

Pour le local 203 : groupe 23, il s'agit du plus petit local. Il est le seul des 5 locaux testés qui dépasse le 1000 ppm, mais est toujours sous les 1500 ppm acceptable selon le MEQ. D'autres mesures seront prises une fois que toute la tournée des écoles sera terminée pour voir ce qui pourrait être fait pour améliorer la ventilation dans ce local.

Le local 205b (le plus grand local) obtient des résultats très satisfaisants. Le local 208 et 130 ont reçu eux aussi des résultats satisfaisants.

Question : Est-ce que les locaux de l'annexe seront testé séparément de l'école Rosalie-Jetté? Réponse : oui, ce sera deux tests différents. La date n'est pas encore connue, mais devrait être d'ici le 15 mars 2021.

Question de Mme. Marysol Breton: Est-ce que nous pourrions faire quelque chose avant la fin de la tournée des écoles pour le local 203? Est-ce qu'on pourrait entre autres ouvrir plus souvent les fenêtres, etc.? Réponse : Il n'est pas prévu pour l'instant de prendre d'autres mesures que celles prises présentement. La personne qui a effectué le premier test a mentionné qu'un deuxième test était nécessaire pour voir si les résultats étaient similaires. Ensuite, il existe des options comme celle d'installer une sonde pour savoir quand ouvrir les fenêtres, etc. mais il est trop tôt pour s'avancer. M. Philippe Lafrenière mentionne d'ailleurs que les fenêtres sont ouvertes plus souvent comparativement aux conditions du test pour la prise des échantillons.

Question de M. Pierre-Olivier Bourque-Jutras: Est-ce que l'ont est très chanceux d'avoir trouvé le seul local problématique parmi l'échantillon de locaux ou est-ce qu'on va appliquer la même chose aux autres locaux qui n'ont pas été testés? Est-ce qu'on arrête là les tests?

Réponse : Il est impossible de tester tous les locaux pour le moment. Le MEQ recommande de faire des échantillons. Pour St-Fabien, les résultats sont acceptables sur les 5 locaux.

7. Délégation

- a. Direction d'école : NIL
- b. Représentant(e) des enseignants : NIL
- c. OPP (Mme Claire Tamet): NIL
- d. Représentant du service de garde (Mme Wafia) : NIL
- e. Représentante de la communauté (Mme Julie Hornez) : NIL
- f. Délégué du comité de parents : M. Paquette rappelle que la réunion a été annulée
- g. Président : NIL

8. Critères de sélection des directions d'établissement

Mme. Claudine Baril et M. Philippe Lafrenière quittent la réunion.

M. Pierre Paquette mentionne que M. Long Vu, dans son courriel envoyé avant la rencontre du CÉ se questionne sur la démarche. M. Paquette se questionne aussi à savoir si les recommandations proposées par le CÉ sont utilisées. Le document contenant les critères de sélection des directions d'établissement est assez succinct. Il a été présenté aux membres du CÉ.

Ce qui a été ajouté concerne, pour le volet 1 : besoins des élèves, une considération pour une éducation plus globale et non pas seulement académique. Il s'agit de promouvoir une éducation qui contribue au développement intégral de l'élève.

Un autre ajout relate l'identification des besoins de l'école **et des élèves** et s'assurer que les ressources soient disponibles (ex : lorsque l'école se fait à la maison, il faut s'assurer que l'élève a le matériel électronique pour suivre son cours). Finalement, les dernières modifications concernent le changement de

nom de la commission scolaire pour CSSDM. M. Pierre Paquette suggère de conserver les critères mis de l'avant dans le document envoyé il y a deux ans avec les modifications apportées et lues plus haut.

Mme Marysol Breton propose l'adoption du document envoyé aux membres du CÉ (Annexe 2), appuyée par Mme Mély Cung.

Adopté à l'unanimité

Mme Julie Hornez propose la levée de l'assemblée, appuyée de Mme Samia Manneh.

Adopté à l'unanimité

M. Paquette rappelle que la prochaine rencontre du CÉ aura lieu le lundi 15 mars 2021 et souhaite à tous une belle relâche scolaire.

Levée de l'assemblée à 19 h 27.

Pierre Paquette
Président du CÉ

Claudine Baril
Directrice

Annexe 1

RÉSOLUTION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-FABIEN SUR LA RÉPARTITION DES MONTANTS REÇUS PAR L'ÉTABLISSEMENT POUR LES MESURES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES

Le conseil d'établissement de l'école Saint-Fabien confirme que le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a alloué à l'établissement dans le cadre des mesures dédiées et protégées, un montant de 60 737 \$.

Le conseil d'établissement de l'école Saint-Fabien confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

Veillez prendre note que ce montant ne couvre que les mesures dédiées et protégées suivantes :

- Aide alimentaire (Mesure 15012);
- Soutien à la réussite éducative des élèves doués (à haut potentiel) (Mesure 15027);
- Cours d'école vivantes, animées et sécuritaires (Mesure 15029);
- Soutien aux écoles pour la mise en place d'interventions d'efficaces en prévention de la violence et de l'intimidation et pour favoriser un climat scolaire sécuritaire, positif et bienveillant (Mesure 15031);
- Agents de soutien aux collaborations écoles-familles immigrantes (Mesure 15055);

- Acquisition d'œuvres littéraires et d'ouvrages documentaires (Mesure 15103);
- Acquisition de livres de littérature jeunesse et d'ouvrages documentaires pour les classes de l'éducation préscolaire et du 1^{er} cycle du primaire (Mesure 15104);
 - Sorties scolaires en milieu culturel (Mesure 15186);
 - Formation en réanimation cardio-respiratoire au secondaire (Mesure 15200);
 - Soutien à l'ajout de classes spéciales (Mesure 15313).
-

Annexe 2

Critère de sélection d'une direction d'école

Volet 1:

Besoins des élèves:

1. Promouvoir une éducation qui contribue au développement intégral de l'élève
2. Soutenir la réussite de tous les élèves
3. Coordonner l'élaboration, la réalisation et l'évaluation de projets et programmes éducatifs
4. Assurer l'intégration des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA)
5. Établir, en collaboration avec l'équipe-école, les moyens pour tenir les parents informés des progrès de l'élève

Besoins de la communauté:

1. Susciter la collaboration et le partenariat avec l'équipe-école, les parents et les divers partenaires liés aux projets et activités pédagogiques de l'école et du quartier
2. Élaborer, après consultation du personnel concerné, des propositions pour approbation au CÉ

Besoins liés aux ressources matérielles et financières:

1. Avoir de l'autonomie dans la gestion des ressources humaines, financières et matérielles
2. Assurer une saine gestion du budget et des suivis
3. Gérer de façon responsable des ressources matérielles
4. Identifier les besoins de l'école et des élèves et s'assurer que les ressources soient disponibles

Volet 2

Compétences liées au savoir:

1. Connaître les programmes d'éducation et les méthodes pédagogiques
2. Connaître les plans d'intervention pour les EHDA
3. Connaître les activités de perfectionnement et de formation continue
4. Démontrer une bonne connaissance des rouages politiques au plan local (CSSDM, arrondissement,...)
5. Connaître et respecter les politiques du CSSDM

Compétences liées au savoir-être:

1. Favoriser la concertation entre les parents, les élèves, l'équipe école et les autres intervenants pour la réussite scolaire.
2. Faire preuve d'écoute
3. Être disponible
4. Bénéficier d'une bonne crédibilité auprès des proches collaborateurs et partenaires
5. Avoir du courage managérial et faire preuve de transparence
6. Avoir de l'éthique

Compétences liées au savoir-faire:

1. Avoir de bonnes habiletés de communication verbale et écrite (communication efficace)
2. Avoir des qualités d'animation et de leadership favorisant le travail d'équipe
3. Démontrer de l'ouverture à l'égard de la communauté
4. Gestion avec processus d'amélioration continue et d'innovation pédagogique.